12) Dans cette situation, il conviendra de ne pas s'engager dans une discussion du programme commun réforme par réforme, pour trancher séparément sur leur caractère anti-capitaliste ou pas. Il faut partir d'une caractérisation globale du programme et du projet qui le sous-tend, discuter les réformes particulières surtout du point de vue du problème du pouvoir auquel elles n'apportent pas de réponse et dénoncer le caractère fallacieux de la perspective socialiste qu'il évoque.

13) Cette polémique doit donner un souffle nouveau à notre propagande pour un gouvernement des travailleurs telle qu'elle est définie dans notre manifeste. Cependant, nous devons être conscients de ce que, face aux illusions que peut alimenter l'accord PS-PC, cette propagande, qui ne se concrétise pas par une formule de gouvernement alternative, restera assez abstraite. La meilleure façon de lui donner un répondant pratique sera d'intensifier, à partir d'exemples précis, notre agitation sur les thèmes des comités de grève, des comités de soutien et de l'auto-défense ouvrière et notre propagande pour un authentique pouvoir prolétarien qui, en aucun cas, ne peut être parlementaire, c'est-à-dire exister sans structures pyramidales d'organismes de pouvoir qui l'appuient et le contrôlent.

3) AMENDEMENTS REPOUSSES

Trois amendements ont été proposés à ce texte par Clelia, Boris et Petersen qui tous trois ont été repoussés.

a) **L'amendement Clelia** prenait place à la fin du point 11, et était ainsi rédigé:

« Dans l'hypothèse peu probable où après le 1er tour, les résultats du vote traduiraient une défiance massive à l'égard de l'union de la gauche — par exemple par un score extrêmement faible du PS —la consigne de vote PS-PC serait remise en cause.

Nous ne pourrions pas alors cautionner cette perspective réformiste rejetée par les travailleurs eux-mêmes. Nous appellerons alors à voter pour le parti qui organise principalement le classe ouvrière : le PC »

Parmi ceux qui participaient à la discussion du texte pris en considération, l'amendement a été repoussé à l'unanimité moins deux pour (Clelia, Radot).

L'explication du vote contre, exposée par Sandor, est que : l'amendement Clelia suppose un échec de l'union de la gauche qui remettrait en cause des points d'analyse politique fondamentaux bien davantage qu'une simple consigne de vote.

b) **L'amendement Boris**

Boris s'était abstenu sur la prise en considération. Il a cependant proposé des amendements du texte initial qui ont été rejetés à l'unanimité de l'ensemble du CC, moins une pour (Boris). Les amendements étaient les suivants :

1— Le PS est un parti bourgeois pour lequel la signature du programme commun n'est qu'un jeu tactique à court terme.

2— Après les législatives la préparation des élections présidentielles précipitera la différenciation des 2 projets sous-tendant cet accord.

3— Mais dans le contexte actuel... (premier paragraphe du point 8)

4— Dans la situation politique actuelle le PS est indispensable à la concrétisation du projet du PC, mais la coalition est dominée par le PC

5— Dans ces conditions le vote pour des candidats bourgeois est possible.

c) **L'amendement Petersen**

Petersen dépose un amendement sur l'ensemble de la partie III sur l'Union de la gauche. Cet amendement fait suite à la motion présentée par Petersen au CC de juillet contre le projet de présentation de candidats. L'amendement est repoussé à l'unanimité moins 1 pour Petersen et 1 abstention (Charbin) .